

Beauchesne

ASSOCIATION
DES
LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

BANQUET DE LA SAINT-CHARLEMAGNE

célébré le 1^{er} Février 1931 au " Cercle de la Renaissance "

COMMUNICATION

FAITE PAR

M. A. DE BEAUCHESNE

SUR LE POÈTE

ALFRED DE MUSSET

Latiniste et Lauréat du Concours Général

SABLÉ-SUR-SARTHE
Imprimerie E. COCONNIER
21, Rue Carnot

1931

Bibliothèque Maison de l'Orient



139750

A Monsieur Salmon Rainach
membre de l'Académie des sciences et
Belle Lettres, et du Comité de l'Association de lauréats
du Concours général, le défendeur se autorise
de l'honneur à France

hommage d'un de ses confrères de l'Académie
Velle Montaigne Pelle (proude)

le 10 juin 1931

A. de Beauclerc

ALFRED DE MUSSET

Latiniste et Lauréat du Concours Général

— 1 —

Messieurs et chers confrères,

La vogue semble en ce moment revenue à Alfred de Musset, et c'est sans doute pour cela que, l'an dernier, l'Académie française avait proposé, pour le prix d'éloquence, l'éloge du célèbre rival de Lamartine et de Victor Hugo. Dans son rapport sur le concours de 1930, notre éminent confrère, M. René Doumic nous a appris que l'heureux vainqueur de ce tournoi littéraire était M. Pierre Moreau, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg en Suisse.

Il y avait, remarque le secrétaire perpétuel de l'Académie française, plusieurs façons de comprendre l'éloge du chantre de Rolla et des Nuits. Or, dans son étude, M. Moreau s'est surtout attaché à relever toutes les traces de classicisme qu'on peut trouver dans le génie et l'œuvre du grand poète, soi disant romantique, dont il s'agit. Il faut espérer, ainsi qu'a bien voulu me le promettre le récent et très distingué lauréat de l'Académie, qu'il ne tardera pas à publier, sous forme de plaquette ou dans une Revue, l'éloge qui a su plaire à un jury si haut placé et si compétent.

Pour moi, me plaçant aujourd'hui à un point de

vue beaucoup plus modeste, je voudrais, mes chers confrères, — et n'en est-ce pas le cas, à ce banquet des lauréats du Concours général ? je voudrais, dis-je, vous parler pendant quelques instants d'Alfred de Musset *latiniste et lauréat de la Sorbonne*.

Le poète de la Ballade à la lune, qui se plaisait dans ses vers ultra romantiques du début à scandaliser les vénérables tenants de l'école classique, ce gamin de génie, comme on l'a appelé, avait fait en réalité de très bonnes études classiques au collège Henri-IV. On le savait déjà, grâce à la biographie consacrée par Paul de Musset à son illustre frère. Mais j'ai tenu à me renseigner d'une façon plus précise à cet égard en allant autrefois (car il serait trop tard maintenant) consulter à Henri-IV les palmarès de ce lycée entre 1821 et 1827. Voici ce que mes recherches m'ont appris. En 1824, comme élève de troisième, le jeune Alfred de Musset avait à la distribution des prix le 2^e prix de vers latins et des accessits en version latine, en thème latin et en version grecque. En 1825, en seconde, il avait encore le 2^e prix de vers latins, et des accessits en narration latine, en version latine et en version grecque. En 1826, en rhétorique, il n'avait, il est vrai, qu'un accessit, mais c'était, remarquons-le, le premier de vers latins.

Comme vous le voyez, mes chers confrères, si plus tard, dans Mardoche, Musset a semblé vouloir gouailler la poésie universitaire de son temps par ce vers bien connu :

« Admirable matière à mettre en vers latins »
cet exercice, au collège, n'en avait pas moins été sa faculté dominante et préférée.

Est-il besoin d'ajouter qu'en grec et en latin le frère de Paul de Musset figurait tous les ans parmi les champions de Henri-IV chargés de soutenir à la Sorbonne la gloire de leur collège ?

Ceci est prouvé par les listes des élèves envoyés au Concours général par chaque établissement, listes conservées heureusement, pour ces années-là, dans les

cartons recueillis à la Bibliothèque de l'Université. Musset eut du reste en 1824, en troisième, le 6^e accessit de version latine, et en 1825, en seconde, le huitième de vers latins.

Un huitième accessit en vers latins au Concours général ! C'était sans doute, dans l'ordre du palmarès, un succès des plus modestes. Mais pour ceux qui, comme moi, ont pu lire dans l'original la pièce d'Alfred de Musset, celle-ci, dont le sujet était une allocution de Clovis à ses leudes (allusion au récent sacre de Charles X), était des plus remarquable pour l'époque : vigueur et franchise dans l'expression, latinité chaude et colorée, versification très savante, rien n'y manquait. D'où vient donc que la copie en question ait été reléguée par les correcteurs au dernier rang ? Nous ne pouvons nous expliquer ce fait que par la façon un peu trop fantaisiste avec laquelle le jeune poète avait développé la matière qui lui avait été dictée. Entraîné par son imagination, il avait tenu très peu de compte de cette matière, ce qui a toujours semblé, vous le savez, aux correcteurs un grave défaut. Mais, nous le répétons, abstraction faite de leur comparaison avec la matière, les vers d'Alfred de Musset sont presque tous excellents.

C'est ainsi, mes chers confrères que l'irrespectueux poète de Mardoche avait été au collègue (qui l'eût cru ?) un fort en vers latins dans toute l'acception du terme, ni plus ni moins d'ailleurs que Sainte-Beuve avant lui, et après lui, Baudelaire, Edmond About et François Victor Hugo, pour ne parler que des morts.

Voici d'ailleurs à ce sujet l'opinion de M. Pierre Moreau : « Il est évident » m'a-t-il écrit, « que Musset est un humaniste avant tout, en raison même de ses études de lycée. Le vers même de Mardoche, que vous citez, me paraît un aveu de la nostalgie des vers latins de sa jeunesse. Un aveu humoristique et impertinent sans doute, mais l'impertinence de Musset est une grâce de plus, et il l'a portée aux choses même qu'il aimait ».

Cependant, comme vous avez pu le voir, le collégien de Henri-IV s'était beaucoup relâché, pendant son année de rhétorique, dans ses études classiques, puisqu'à la distribution de ce collège en 1826, il n'avait été nommé, nous l'avons dit, que pour un premier accessit de vers latins.

Et pourtant l'ère des succès scolaires était loin d'être fermée pour ce brillant élève. Son année de philosophie allait se terminer par un double triomphe à Henri-IV et à la Sorbonne. Non seulement il remporta à son collège le premier prix de dissertation latine et le second prix de dissertation française, mais il eut au Concours général le second prix dans la première de ces deux facultés. Sa composition philosophique, dont le sujet était : « Quels sont les motifs de nos jugements ? Peuvent-ils être ramenés à un seul ? », a été publiée dans le recueil de Belin et Roche, recueil assez difficile à trouver aujourd'hui en librairie, mais dont je possède un exemplaire. Quelle est la valeur de cette dissertation latine ? Je ne suis, je l'avoue, pas assez compétent sur les questions de philosophie pure pour pouvoir me prononcer. Mais ce qui est certain pour le latiniste impénitent que je me flatte d'être resté, c'est que la composition philosophique d'Alfred de Musset, couronnée au Concours général, était écrite dans un excellent latin, et, après la poésie universitaire dont nous avons parlé tout à l'heure, achève de prouver qu'il connaissait les ressources de la langue latine aussi bien en prose qu'en vers.

La même année, à la distribution de la Sorbonne, Charles de Montalembert, le futur orateur, historien et pair de France, et Armand de Pontmartin, si connu plus tard comme un des chroniqueurs et critiques les plus spirituels qu'ait eu la Gazette de France, avaient remporté, l'un en rhétorique, le second prix de discours français, et l'autre en seconde, le premier prix de narration latine. Tous deux ont raconté leurs impressions de lauréats, mais il n'en a pas été de même d'Alfred de Musset. Heureusement que Madame de

Musset, sa mère, qui avait assisté à la grande cérémonie de la Sorbonne, nous a, à défaut de son fils, fait connaître ce qu'elle avait, elle du moins, ressenti dans cette mémorable circonstance. Elle n'a pas craint d'exprimer son enthousiasme dans une lettre écrite par elle, quelques jours après, à un ami de la famille, François Grille, en réponse à ses justes félicitations. Je ne saurais donc, mes chers confrères, mieux terminer cette communication sur Musset lauréat du Concours général, qu'en vous en donnant ici lecture :

« Je vous remercie beaucoup, Monsieur, de la part que vous avez prise au succès de mon Alfred. Je confesse à votre amitié que mon cœur maternel est encore tout ému de joie et même d'orgueil... J'ai vu dans une enceinte richement décorée, contenant trois à quatre mille personnes, les quatre facultés, en grand costume, réunies à tous les corps enseignants, présidées par le grand maître de l'Université et donnant à cette assemblée tout ce qu'elle pouvait avoir de pompeux et de solennel. La famille du duc d'Orléans occupait une tribune réservée ; l'intérêt connu de ces Princes pour Alfred ajoutait les douceurs de l'amitié aux prestiges de la grandeur.

« C'est là que j'ai entendu proclamer le nom de mon fils, que je l'ai vu descendre les gradins aux sons éclatants des fanfares et venir présenter sa jolie tête blonde pour recevoir la couronne qu'il avait conquise sur quatre-vingts rivaux, l'élite de la jeunesse française ; il recevait les encouragements du chef de l'instruction publique (Mgr Frayssinouss), la famille d'Orléans le félicitait du regard, et moi, sa mère, je fusse restée ignorée dans mon coin si mes larmes ne m'avaient trahie ; j'en versai de douces, mais d'abondantes ; elles ont appris à mes voisins que j'étais l'heureuse mère de cet aimable enfant. Pendant trois jours, nous n'avons vu que couronnes, que livres dorés sur tranches ; il fallait des voitures pour les emporter. C'était une bénédiction. Puis sont venus les amis, les embrassements, les félicitations, parmi lesquelles, Monsieur, les vôtres ne me sont pas les moins chères ».

PIÈCES JUSTIFICATIVES

1^o Pièce de vers latins couronnée d'Alfred de Musset.

2^o Principaux passages de sa dissertation latine.

(Copies originales conservées à la Sorbonne, aux archives de la Bibliothèque de l'Université dans la collection des devoirs couronnés ou nommés, de 1823 à 1903).

Concours Général de l'Année 1825 ; classe de seconde

Matière pour la composition des vers latins :

Clodovæus ad suos,

Peracta jam, Franci, novi regni sacra ; stat in æternum cælesti auxilio munita imperii nostri majestas, et, ut quondam viros quos Deus ad salutem populi sui ex alto miserat, sic nos divina vis consecravit. Non satis erat vicisse, milites, nisi religio ipsa victoriam pacifico ritu sanxisset. Gratias igitur, sacerdotes, Deo illi persolvite qui tali jam vinculo Sicambros et Gallos arctiùs conjunxerit. Vos quoque, magistratus, vosque omnes huic affines aut subditi potentiæ, vos salutari decet plaudere instituto ; leges enim quibus me ipse obstrinxi libens, feci hoc jurejurando sanctiores. Veniant nunc, si qui sint nostræ laudis hostes ! At nulli sunt. Mihi gratulatur ex Italiâ Theudericus ; Patricium Augustumque Anastasius nuncupat ; Britannia reveretur ; amat Gallia omnis ; omnes uno animo, uno ore, securitatis et gloriæ suæ auctorem atque obsidem confitentur ex quo, prostratus aute aras, Clodechildis Deum invocavi.

Copie d'Alfred de Musset qui avait obtenu le 8^e accessit :

Præteritis patriæ jamdudum assuete triumphis
Miles, et usque meî custos fidissime, bello
Jam satis est laudique datum ; discede periclis
Emeritus, dulcis placeant tibi munera pacis
Quam propriæ peperere manus. Curvate, Sicambri,
In falcem gladiôs : ferri nunc lætior usus,
Namque parum vicisse fuit si pellere pacem
Et semper juvat hostiles inhiare ruinas.
Surgit in æternum cælesti freta potestas
Præsidio ; surgit regnum quod dextera magni
Sustulit ipsa Dei fatisque ostendit, et orbi
Insuetum attonito voluit portendre sidus.

Mentitâ ergo ferox exsultet origine Roma,
Utque suos specie velaret numinis ortus,
Exsultet fecisse Deos ! Non falsa profani
Quærimus ; ut vero mortalia legerat olim
Corda Deus, sanctoque intûs spiraverat igne,
Nostra salus quorum auxilio manifesta pateret,
Sic nos Omnipotens sacravit flamine puro
Ut lucem excussâ mundus caligine cernat
Divinumque agnoscat opus. Sustollite mentes !
Causa Dei vestra est ; totus vos adspicit orbis ;
Totus in obtutû velut uno pectore pendet.
Si tamen interea tantæ impar Gallia causæ
Deficit, et propriæ nutat sub pondere laudis,
Auxilium feret ipse Deus, memor usque suorum.
Ergo, sacerdotes, meritis persolvite grates
Muneribus ; digno caleant altaria thure
Pacatumque piis celebremus cantibus orbem.
Scilicet en sese nullo discrimine Gallus
Atque Sicamber agit : populis meus omnibus una :
Fœdus amicitiae fraternaque vincula pacis.
Vos pariter, quibus est legum veneranda potestas,
Vel nostro quos bella prius, felicibus annis,
Junxere imperio, vel quos affinia jungunt
Regna, salutari nunc omnes plaudite cœpto !
Admissæ hoc leges, jurata hoc fœdera poscunt ;
Sic erit imperii majestas sanctor... hostis
Nunc redeat, si restat adhuc, propriumque recurat
Pronus in exitium ! Vano qui numine fretus
Incassum feret arma furens et debilis irâ,
Illisus tanquàm scopulis frangetur ! At hostis
Nullus adest ; jam corde mihi gratatur amico
Theudericus ; me patricio signavit honore
Et decus imposuit magnum Augustumque vocari
Jussit Anastasius Clodovæum ; nominis ingens
Stat metus aut studium ; longinquis nota Britannis
Fama, nec impavidis ; dilectum Gallia regem
Omnis amat, cunctique uno quasi pectore laudis
Sponsorem vitæque suæ venerantur, et unâ
Mente : Clodechildis nobis Deus omnia fecit.

de MUSSET (Alfred)
élève externe du collège Henri-IV.

Concours Général de l'Année 1827 ; classe de philosophie

Sujet de la Composition de dissertation latine :

Quænam sint judiciorum motiva? An cuncta ad unum reduci possint?

Préambule de la dissertation d'Alfred de Musset qui avait remporté le second prix :

« Quibuslibet vitæ in temporibus, quibuscumque incumbat disciplinis homo, illud semper ante oculos atque remoto quasi in prospectu habet, ut veritatem assequatur. Nec profecto mirandum est : nam innato obtinendæ felicitatis studio conflagramus, et pro felicitate quâdam non immerito veritas haberi potest ; quæ quidem ubi cernitur, apud quem non mirabiles suî amores valet excitare ? Vigilabat Cicero ; pernoctabat Demosthenes ; trahebatur ante judices Galilæus ; sed in conspectu illorum, tanquam lux remota quædam et longinqua, veritas apparebat, doloris pretium, ac miserorum solatio. Ut vero illam obtineret hominis sitiens animus, non satis erat naturæ externas opes, ipsamque Dei majestatem sollicitis luminibus scrutari et interrogare ; in se ipsum intentiori studio conversus, mentem non solum exercere, sed noscere, homo voluit, nec judicare tantum, sed judiciorum motiva discernere... »

Dans la suite de la dissertation, belle définition de la conscience :

« ... Conscientiam scilicet, illam interioris judicis vocem, quæ metuendum Dei pollicetur tribunal... aberrare tamen potest, ac illud pro bono ostendere quod malum est. O tristem sanctissimæ conscientiæ deceptum, qui Cæsarem Romæ eripuit, et magnam Bruti mentem falsâ excitavit virtutis imagine ! Parebat conscientiæ Manlius, dum naturæ clamores aspernatus patremque

exuens, tot victoriis partam sibi gloriam horrendâ filii cœde contaminaret, avertereutque oculos patres conscripti. Conscientia, vox interna et potens, quæ somnos terrere vales, exquisitasque dapes metuendo venemo corrumpere ! Fax ineluctabilis, quæ omnibus vitæ temporibus tanquam funestus præses immisceris, et eandem vel in malo vel in bono lucem animæ nostræ admoves ! Quis se tibi eriperie potest ? « Fugis », Horatius ait.

Te quoque nùm fugies ?... »

Enfin, dans la dernière partie de la dissertation, nous remarquons une éloquente affirmation de l'existence de Dieu :

« ... Omnia vero Dei existentiam comprobare et confirmare quis non intelliget ? Sensuum enim testimonio naturam illam contemplari licet, quæ divinum auctorem unanimo gentium consensu prædicat et ostentat ; sensus intimi exercitatione, mentem nostram introspicimus quæ materiæ expers, ab incorporeâ origine derivatur. Testimonium vero hominum quis non exaudiat, magnamque sæculorum vocem, quæ, vel sub Jovis et Mithræ imagine celatum Deum universo cultu veneratur ? Cui quidem addit conscientiæ robur, et pœnarum metum simul ac spem præmii ostendit... »

de MUSSET

élève externe du collège royal de Henri-IV
institution de M. Caron

A. Mouchin *Valoniam* *recessit*, *incensum* *est* *1880* *decembris* *19*
Inscriptam ab *Abella* *lecta*, et de *Montaigna* *de* *Comitibus* *de* *Comen*
gentia, *honoris* *debitum* *est* *graphice* *de* *Montaigna* *se* *1931*
In pulcherrimam Montanii villæ arborem, terribili
procellâ nuper dejectam.

Arbos en cecidit, quæ quondam gloria villæ, (1)
Nunc desiderium, tangebatur vertice cælum
Pandebatque procul ramorum umbracula. Nempe
Sæviit in nostris nuper regionibus atra
Tempesta, rapidique simul vis incita venti,
Terribilis, gaudensque viam fecisse ruinis,
Altis arboribus multos nudaverat hortos.
Nox erat, atque hominum sub tectis corda pavescunt;
Neminis in villâ clauduntur lumina somno;
Perculit at subito fragor illætabilis aures :
Arbor namque cadit, fracta atque avulsa procellâ,
Immensusque jacet, ceu bellua, gramine truncus.
Proh speciem fœdam ! Ut tetigit miseratio mentem,
O longæva arbos, elapsi conscia sæcli,
Quum te conspexi primùm sine honore jacentem !
Præcipuum inde decus miser hortus luget ademptum ;
Te tamen indigni maneant solatia fati ;
Ut quondam egregii sylvas doluere pœtæ (2)
Eversas ferro, sic nostro carmine vives,
At præcone minor. Saltem tibi debita solvam,
Scilicet haud fugit memori de pectore tempus
Quo poteram, æstivus dum sol ardentibus agros
Urebat radiis, gelidâ recubare sub umbrâ,
Dilecto recreans mentemque et læmina libro.
Interea volucres, frondoso in culmine tutæ,
De ramo in ramum salientes, garrula turba,
Dulcisonis lætæ implebant concentibus auras.
O mihi sic redeant jucundæ sæpitiis horæ !
Sane, vere novo, revirescet floriger hortus ;
Te vero absentem frustra, arbor amata, requiram.

A. DE BEAUCHESNE.

Décembre 1931.

(1) La villa Montaigne à Pessac, près Bordeaux.

(2) RONSARD, dans son élégie contre les bucherons de la forêt de Gastines ; DELILLE, dans les Jardins, sur l'abattage des futaies du parc de Versailles.

Traduction en Français de la pièce en vers latins ;

LA MORT DE L'ARBRE

Il est tombé l'arbre qui jadis, gloire de la villa (Montaigne)
Aujourd'hui l'objet de nos regrets, touchait le ciel de sa cime
Et étendait au loin l'ombrage de ses branches. C'est que
S'est déchainée, hélas ! dans notre pays (les environs de Bordeaux) une sombre
Tempête, et qu'en même temps la force impétueuse d'un vent rapide
Terrible, et, heureuse de se frayer un passage par la dévastation
Avait dépouillé tous les parcs de leurs arbres les plus élevés.
La nuit était venue, et dans les maisons les cœurs humains sont épouvantés.
Dans la villa personne ne peut fermer l'œil et s'abandonner au sommeil ;
Tout à coup un bruit épouvantable vient frapper les oreilles :
C'est l'arbre qui tombe, brisé et déraciné par l'orage,
Et son énorme tronc gît sur le gazon, semblable à une bête monstrueuse,
Quel affreux spectacle ! comme la pitié s'est emparée de mon âme,
O, arbre vénérable par l'âge, témoin des siècles passés,
Quand je te vis pour la première fois, renversé misérablement !
Le parc infortuné pleure la perte de son principal attrait,
Mais ton destin immérité comportera quelque consolation :
De même qu'autrefois des poètes illustres ont déploré le sort de forêts
Détruites par le fer (de la hache), de même tu vivras dans mes vers,
Mais dans des vers plus modestes. Qu'au moins je te rende ce qui t'est dû !
C'est que je n'ai pas oublié le temps
Où je pouvais, tandis qu'un soleil d'été brûlait
Les champs de ses ardents rayons, m'asseoir sous ton frais ombrage,
Reposant mon esprit et mes yeux sur un livre préféré.
Cependant les oiseaux, cachés dans ton sommet plein de feuilles,
Sautant de branche en branche, troupe gazouillante,
Remplissaient, joyeux, l'air de leurs chants si doux à entendre.
Oh ! que ne puis-je plus souvent voir revenir des heures si charmantes !
Sans doute, au printemps prochain, le parc retrouvera sa verdure et ses fleurs ;
Mais toi, tu ne seras plus là, arbre aimé, et mes yeux te chercheront en vain !

A. DE BEAUCHESNE.